



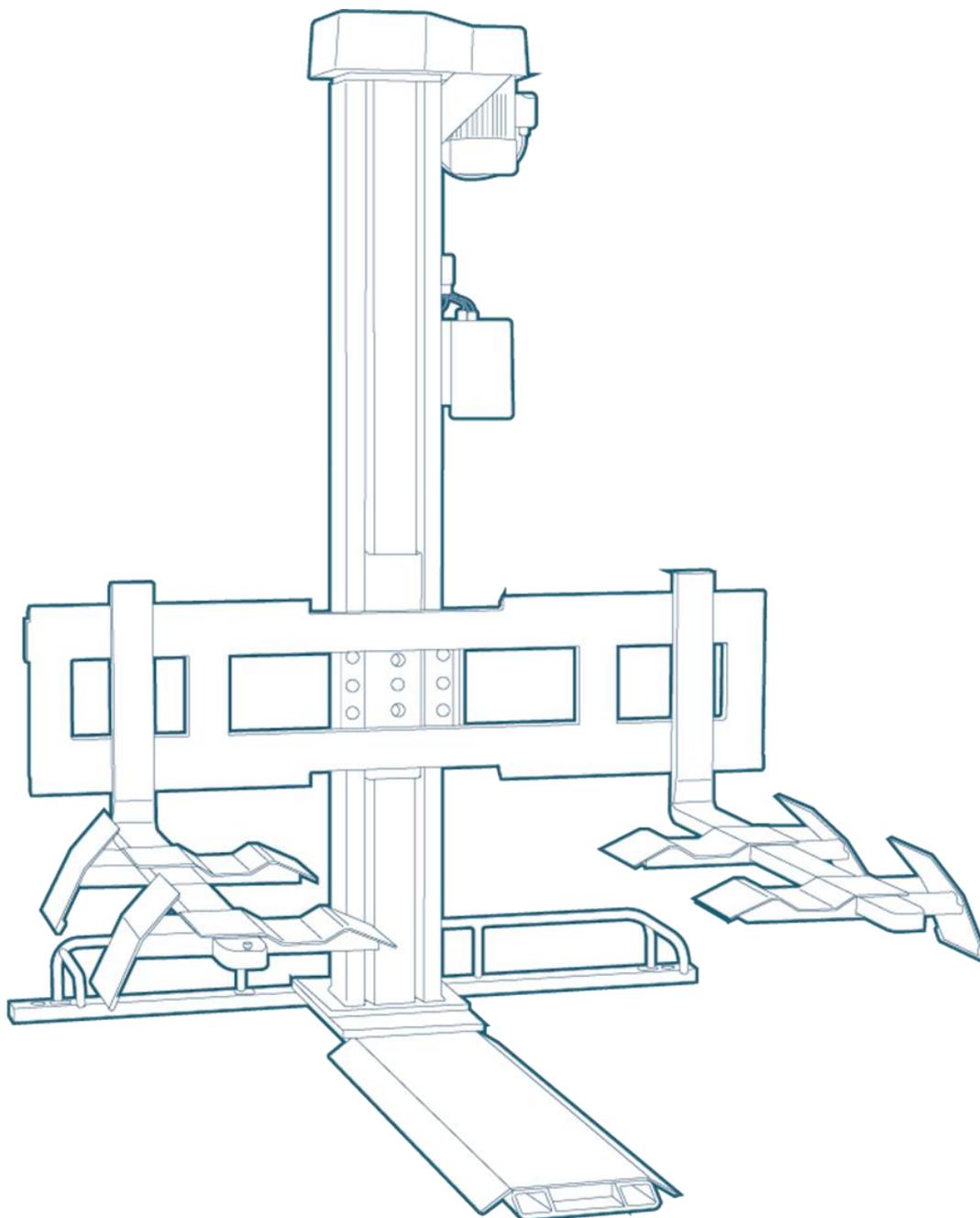
MAROLOLEV 1200

ÉLÉVATEUR ÉLECTROMÉCANIQUE À UNE COLONNE



**INSTRUCTIONS POUR LE MONTAGE
L'EMPLOI ET L'ENTRETIEN
MANUEL DES PIÈCES DE RECHANGE**

MAROLEV 1200



PENDANT LA CONSULTATION DU MANUEL, FAIRE PARTICULIÈREMENT ATTENTION LORSQU'ON RENCONTRE LE SIGNAL DE DANGER SUIVANT :



CE SIGNAL INDIQUE LA PRÉSENCE DE CONDITIONS OU DE SITUATIONS DE DANGER PLUS OU MOINS IMPORTANTES.

LES SIGNAUX DE DANGER SONT DE TROIS NIVEAUX :



LE NON-RESPECT DE CE SIGNAL ENTRAINE DES RISQUES TRÈS GRAVES POUR LA SÉCURITÉ : MORT, DOMMAGES PERMANENTS À MOYEN ET LONG TERME

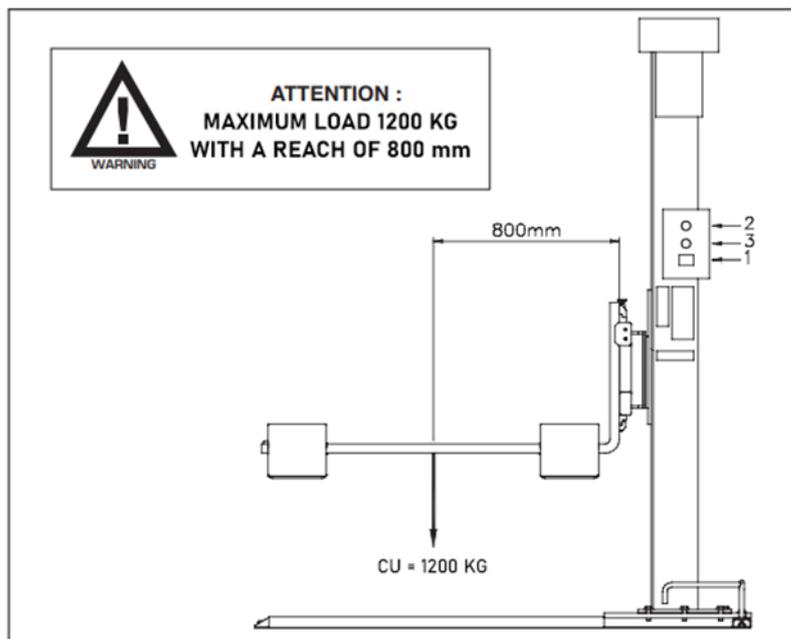


LE NON-RESPECT DE CE SIGNAL PEUT ENTRAÎNER DES RISQUES TRÈS GRAVES POUR LA SÉCURITÉ : MORT, DOMMAGES PERMANENTS À MOYEN ET LONG TERME



LE NON-RESPECT DE CE SIGNAL PEUT PROVOQUER DES ACCIDENTS OU DES DOMMAGES À LA MACHINE

PLAN 1



Voie mini	Empattement mini	Charge maxi
1300 mm	1600 mm	400 Kg (voiturette)
1000 mm	1400 mm	1200 kg
700 mm	1000 mm	250 kg

ORGANES DE COMMANDE

Interrupteur général : - Position 1 - ON : marche N.1
 - Position 2 - OFF: arrêt N.1
 Poussoir de commande montée : N.2
 Poussoir de commande descente : N.3



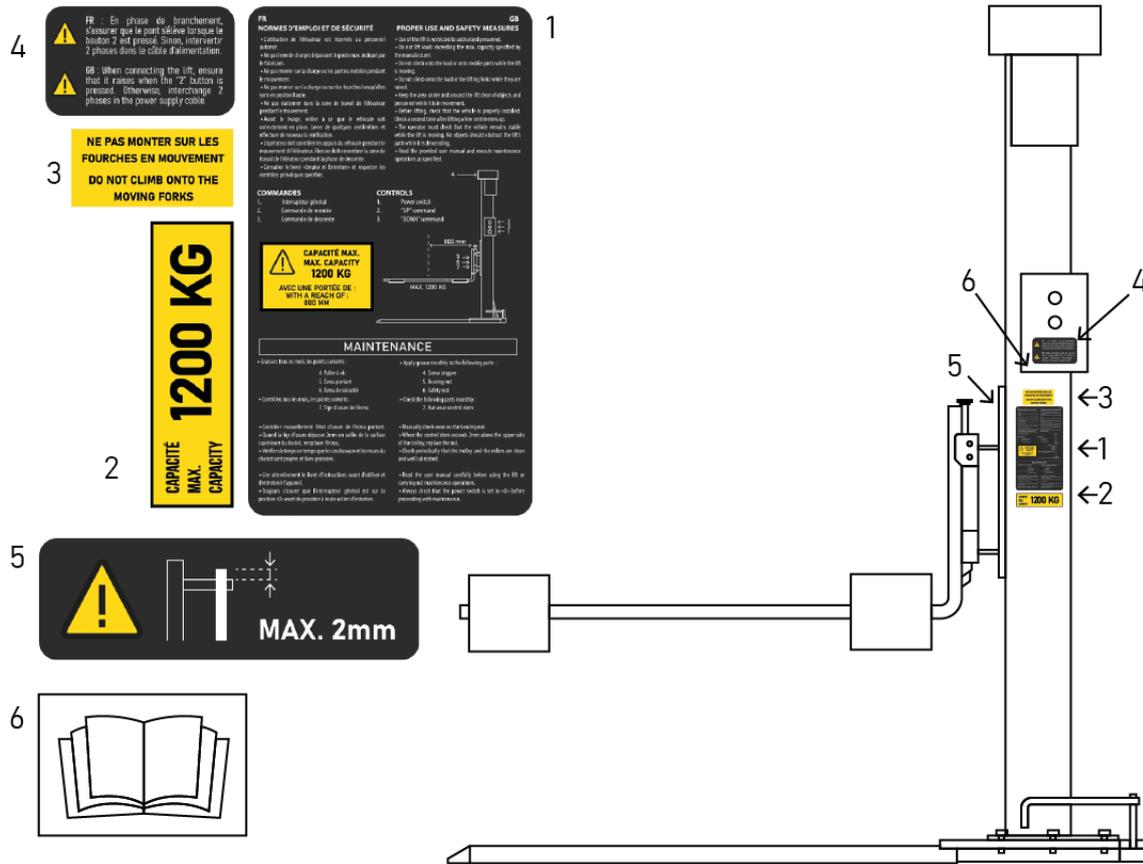
Une fois le montage achevé, appliquez sur l'élévateur les étiquettes adhésives jointes au présent manuel, suivant la disposition du schéma reporté ci-dessous.

Sans la présence de ces étiquettes, le fabricant n'engagera pas sa garantie. La garantie pour tout dommage qui pourrait subvenir à l'emploi de l'élévateur serait caduque.

• Il est fourni 2 jeux d'étiquettes n°1, 2 et 3 (le 2^{ème} jeu est à coller sur la face opposée)
 N.B. Au cas où l'une ou plusieurs des étiquettes présentes sur la machine seraient endommagées, illisibles ou disparues, il faut redemander le N° de positionnement de celles-ci pour effectuer la substitution.

Appliquer la nouvelle étiquette à l'emplacement prévu.

Plan MAROLOLEV1200 avec positionnement des étiquettes.



Manuel d'instructions

MATIERES

- 1.0 EMPLOI PREVU
- 2.0 NORMES GENERALES DE SECURITE
- 3.0 TRANSPORT
- 4.0 DEBALLAGE
- 5.0 ZONE D'EMPLACEMENT
- 6.0 MONTAGE ET MISE EN SERVICE
- 6.1 INSTALLATION
- 7.0 POSE DES CHEVILLES
- 8.0 CONTROLES DE FONCTIONNEMENT
- 8.1 DESCENTE DE SECOURS
- 9.0 CONNECTIONS ELECTRIQUES
- 10.0 DISPOSITIFS DE SECURITE
- 11.0 ENTRETIEN COURANT
- 12.0 TABLEAU DE DEPANNAGE
- 13.0 UTILISATION
- 14.0 COMPOSANTS DU BOITIER ELECTRIQUE
- 15.0 SCHEMA ELECTRIQUE
- 16.0 LISTE DES COMPOSANTS
- 16.1 DESSIN D'ENSEMBLE (VUE ECLATEE)
- 17.0 PLAQUETTE D'IDENTIFICATION
- 18.0 DONNEES TECHNIQUES
- 19.0 STOCKAGE
- 20.0 MISE AU REBUT
- 21.0 ESSAIS D'USINE
- 22.0 EPREUVES REGLEMENTAIRES OBLIGATOIRES
- 23.0 RAPPORT D'INSTALLATION

1.0 EMPLOI PREVU

Le présent manuel fait partie intégrante du produit.

Lire attentivement les instructions contenues dans le présent manuel, car elles fournissent d'importantes indications en ce qui concerne la SECURITE D'USAGE et D'ENTRETIEN.

CONSERVER AVEC SOIN CE MANUEL POUR TOUTE CONSULTATION ULTERIEURE.

EMPLOI PREVU

Notre élévateur a été projeté pour être employé comme élévateur de tondeuses autoportées, microtracteurs, quads, voiturettes sans permis, et véhicules de commerce légers à 4 roues, ne dépassant pas les poids limites indiqués par le fabricant.

- Il est interdit de charger l'élévateur au-delà des limites admises et indiquées au tableau à cet effet (PLAN 1). Respecter les paramètres donnés en REPARTITION DE LA CHARGE.
- Cet outil sera destiné seulement à l'usage pour lequel il a été expressément conçu. Tout autre usage est à considérer impropre et, donc, interdit.

Le fabricant décline toute RESPONSABILITE pour les dommages éventuellement causés à des personnes, animaux ou objets et dérivant d'usages impropres ou de l'inobservation des instructions données ici.

2.0 NORMES GENERALES DE SECURITE

L'usage de l'appareil est consenti exclusivement aux personnes expressément formées et autorisées, et en bonnes conditions de santé.

L'altération ou modification de l'appareil n'étant pas autorisée par le fabricant au préalable, l'emploi d'accessoires n'étant pas d'origine ou le remplacement de composants de l'élévateur par des pièces n'étant pas d'origine exemptent le fabricant de toute responsabilité pour les dommages éventuels dérivés ou rapportés aux actions citées ci-dessus et entraînent la suppression de n'importe quelle garantie en vigueur sur les produits MAROLOTEST.



L'enlèvement ou l'altération des dispositifs de sécurité est une violation des Normes Européennes de Sécurité (voir chapitre 10.6)

L'élévateur doit être utilisé exclusivement dans des endroits couverts, à l'abri du vent et ne présentant pas de risques d'explosion ou incendie.

- Pour travailler sur l'élévateur, utiliser des vêtements convenables ainsi qu'établit par les lois du pays où l'élévateur sera employé.
- Ne pas utiliser l'élévateur si la température ambiante descend en dessous de 10°C
- Ne jamais utiliser l'élévateur pour le lavage des véhicules.
- On recommande d'utiliser les accessoires d'origine :
 - Chariot support de coupe : réf. 700421
 - Kit patin pour voiturette : réf. 700422
- Nos ponts élévateurs sont spécialement conçus pour l'application d'accessoires d'origine.
- La présence d'une personne sur l'élévateur ainsi que tout emploi de l'élévateur en guise de monte-charge est interdit.

- L'élévateur sera installé exclusivement par du personnel qualifié en pleine conformité avec les instructions données ci-dessous.

Il est interdit de monter ou stationner sur les organes d'appui du véhicule ou sur le véhicule même quand celui-ci est en élévation.

- Contrôler que, pendant la montée et la descente, il ne se produit pas de conditions de danger. Au cas où de telles conditions se manifesteraient, arrêter immédiatement l'élévateur et contacter le service d'assistance technique du revendeur autorisé.
- Après avoir relevé le véhicule et avant toute intervention sur celui-ci, mettre à zéro l'interrupteur général à cadenas en le bloquant au moyen du cadenas à cet effet.
- L'opérateur doit surveiller les points d'appui du véhicule pendant les phases de montée et descente et que les butées de roues soient en place.
- Positionner les roues du véhicule au centre des supports de roues. Avant la montée, s'assurer de la stabilité du système (voir tableau de répartition de la charge).
- S'assurer que le démontage éventuel de tout véhicule à réparer ne cause pas de déséquilibre de la charge.
- Le bruit produit par l'élévateur pendant son fonctionnement ne dépasse pas 70dB dans la zone de l'espace utile à l'élévateur, et est égal à 70,5dB à proximité de l'unité électrique de commande.



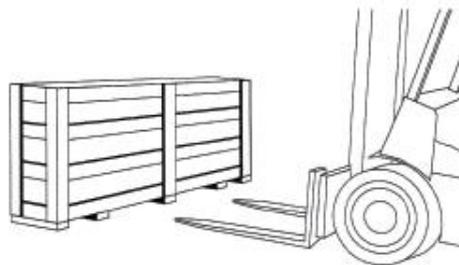
TOUTE MOINDRE INTERVENTION SUR L'INSTALLATION ELECTRIQUE DEMANDE LA PRESENCE D'OUVRIERS QUALIFIES.

3.0 TRANSPORT

Le transport de la machine emballée, au cas où la caisse en bois ne serait pas utilisée (PLAN 2), doit être effectué d'après les instructions ci-dessous :

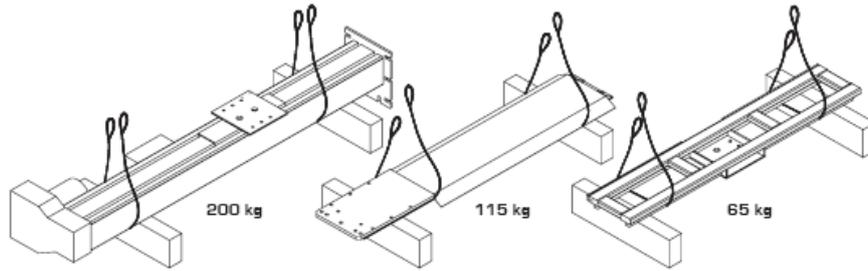
PLAN 2

Machine : 550 kg
Caisse : 50 kg



- Protéger le boîtier électrique de commande de l'exposition aux intempéries
- Protéger le boîtier électrique des chocs et ne pas l'utiliser pour les levages.
- Protéger les angles vifs et les extrémités de la pièce à transporter avec de la matière convenable (Pluribol-carton).
- Ne pas utiliser de câble métallique pour le relevage.
- Elinguer les pièces au moyen de courroies d'environ 2500 mm de long.

PLAN 2



4.0 DEBALLAGE

Après avoir enlevé l’emballage, s’assurer de l’intégrité de la machine en contrôlant qu’il n’y a pas de parties visiblement endommagées.

En cas de doute, **ne pas utiliser l’appareil** et s’adresser à son propre revendeur autorisé pour solliciter son assistance.

Les éléments de l’emballage (sacs en plastique, clous, vis, bois, etc...) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants, en vue du danger qu’ils représentent.

Les matières ci-dessus n’étant pas biodégradables, les placer à des endroits spéciaux de collecte pour leur écoulement.

5.0 ZONE D’EMPLACEMENT

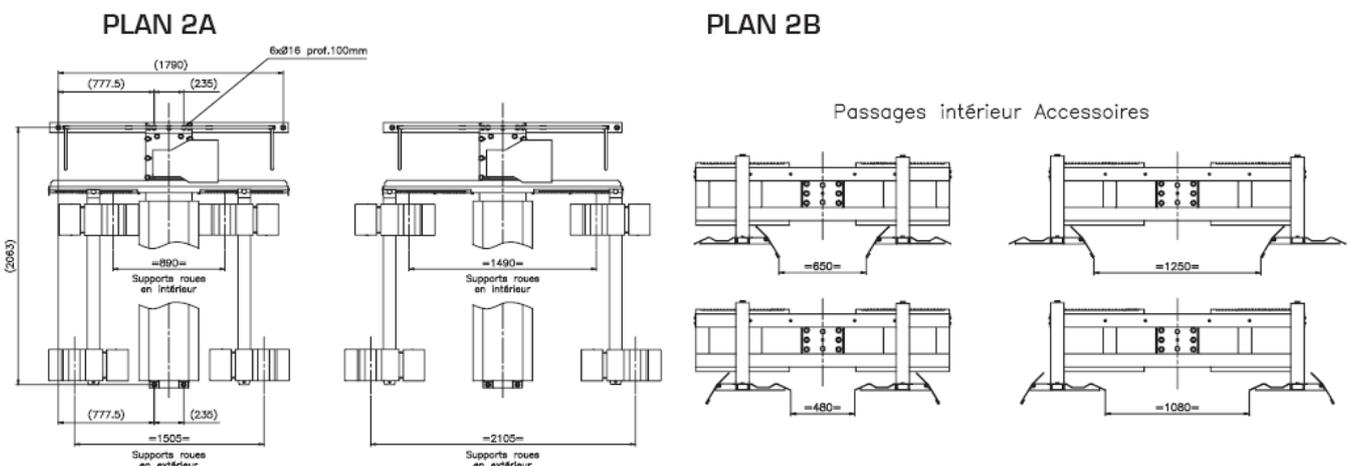
La mise en fonction de l’appareil demande l’utilisation des outils suivants :

- Foreuse à chevilles
- Niveau
- Câble électrique triphasé à la section min. de 4mm² - trois pôles + terre
- Clés hexagonales et Allen de 6 à 24 - Clé CH 45

L’installation de l’appareil demande un espace utile de 3300 x 3100 mm, voir (PLAN 2A).

De son poste de commande, l’opérateur doit être à même de voir l’appareil en entier et la zone de travail entourant celui-ci, de manière à pouvoir la surveiller et donc empêcher tout accès aux personnes non-autorisées ou la présence d’objets pouvant représenter des dangers.

Le sol où l’élévateur est à poser doit être horizontal, si possible cimenté ou carrelé. Eviter tout sol instable ou accidenté.



Attention : les 4 supports de roues doivent toujours être montés dans le même sens
Soit : les rampes d'accès sont à l'extérieur des fourches
Où : les rampes d'accès sont à l'intérieur des fourches

La surface d'appui de l'élévateur doit être capable de résister aux contraintes transmises pendant le levage.

Ce plan devra résister aux contraintes produites par l'élévateur dans les conditions de charge les plus lourdes, et avoir donc une capacité égale à 1,8 T/m² pour le plan d'appui de l'élévateur, et une classe de résistance égale à 25 MPA.

L'épaisseur de la couche de béton doit assurer la tenue des chevilles d'ancrage, et avoir une bonne consistance sur au moins 150 mm.

Pour l'emplacement de l'élévateur MAROLOLEV 1200, réaliser une fondation, sur un sol convenable, ainsi que montré au (PLAN 2A) pour permettre la fixation des chevilles



***La boîte aux accessoires se trouve dans l'emballage.
NE PAS LA JETER AVEC L'EMBALLAGE.***

CONNEXIONS ELECTRIQUES



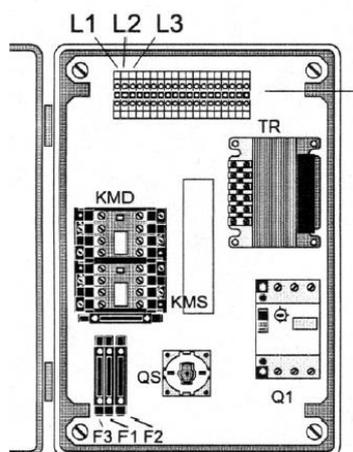
***TOUTE MOINDRE INTERVENTION
SUR L'INSTALLATION ELECTRIQUE DEMANDE LA PRESENCE
D'OUVRIERS QUALIFIES***

Pour l'alimentation électrique, utiliser un câble à la section minimum de 4 mm² à trois pôle + terre et de 10 mt de long au maximum ; au-delà de cette mesure, il faut passer à une section plus grande à relier aux bornes L1-L2-L3 du tableau électrique (voir PLAN 3).

Normalement l'élévateur fonctionne à 400 Volts.

Les connexions sont projetées pour cette valeur de tension.

PLAN 3



6.0

MONTAGE ET MISE EN SERVICE

Après avoir dégagé les divers composants de l'emballage, contrôler leur état d'intégrité et les anomalies éventuelles, puis suivre les instructions suivantes pour leur assemblage en se référant aux illustrations ci-jointes :

1.1 - INSTALLATION

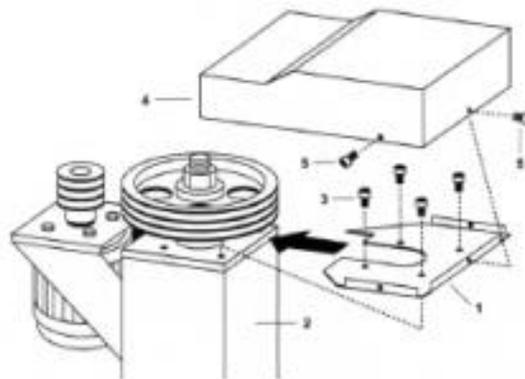
(Voir Chapitre 5 - PLAN 2A et PLAN 6A)

- 1) Boulonner la traverse sur l'embase à l'aide des vis 16 x 50.
- 2) Positionner l'embase en fonction de l'emplacement choisi.
- 3) Prendre la colonne et la placer à côté de l'embase : (Voir PLAN 6B)
 - Soit en bout si l'espace le permet, soit sur un des côtés. On conseille de placer la plaque recevant le tablier sur le dessus.
 - Ensuite la redresser verticalement et la positionner sur la partie plane de l'embase.
 - La fixer à l'aide des vis 16 x 50
- 4) Positionner définitivement l'appareil.
- 5) Procéder à la fixation dans le sol avec les chevilles suivant la procédure (Chapitre 7 - PLAN 15 et chapitre 5 PLAN 2B)
- 6) Fixer le garde-fou sur la traverse à l'aide des vis.
- 7) Fixer le tablier (avec les réglettes à trou sur le dessus) sur le coulisseau de la colonne à l'aide des 6 vis 16 x 30. Graisser la partie non-peinte pour faciliter le coulisement des 2 fourches.
- 8) Positionner les fourches sur le tablier.
- 9) Mettre les indexeurs sur les fourches.
- 10) Fixer les butées de sécurité sur le tablier avec les vis CHC 6 x 20

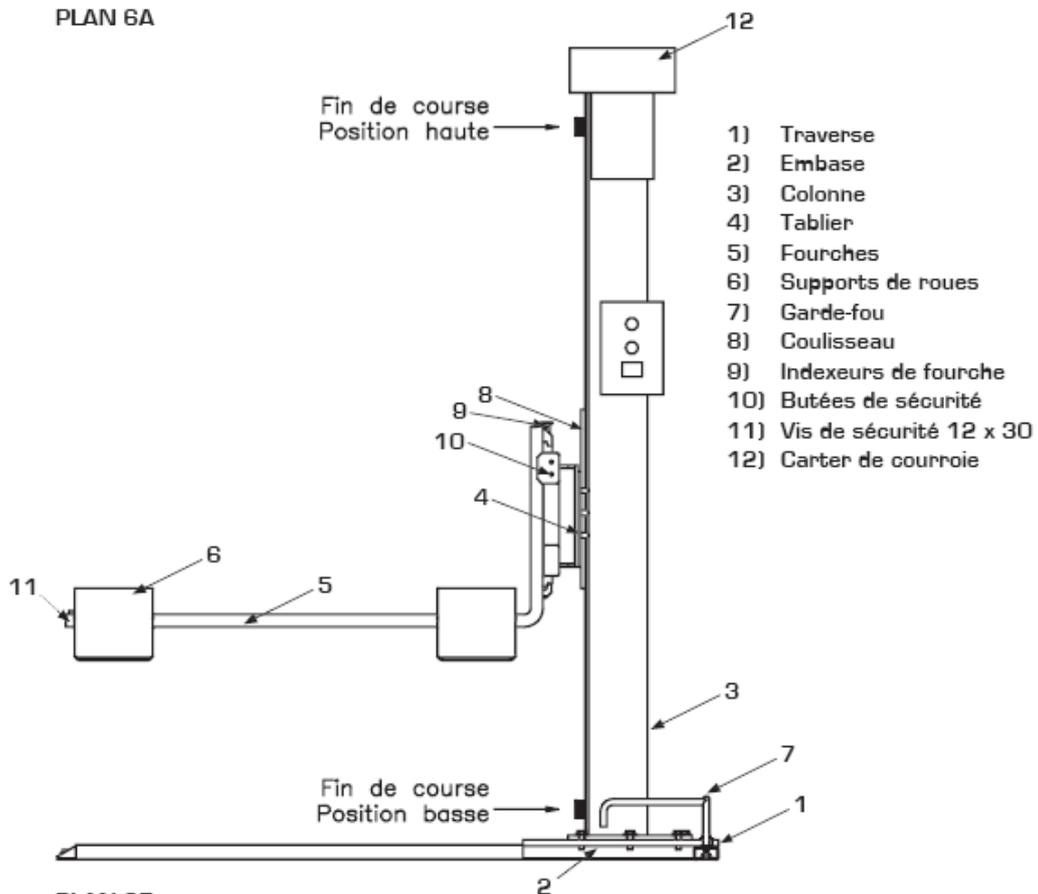
- 11) Glisser les supports de roues sur les fourches. Les supports de roues sont réversibles et se positionnent dans un sens ou dans l'autre en fonction de l'empattement du véhicule.
- 12) Visser en bout de fourche les 2 vis de sécurité CHC 12 x 25
- 13) Au cas où le carter et les courroies ne sont pas assemblés, suivre la procédure ci-dessous.
(Voir PLAN 10A)
- 14) Positionner les autocollants suivant la notice (si pas déjà positionnés).

Monter le support (1 PLAN 10A) sur la plaque de tête de la colonne de guidage (2 PLAN 10A). Fixer à l'aide des vis fournies (3 PLAN 10A) à centrer aux trous de la plaque correspondants. Monter le couvercle (4 PLAN 10A) sur le support (1 PLAN 10A) en le fixant avec les vis (5 PLAN 10A) dans les trous à cet effet.

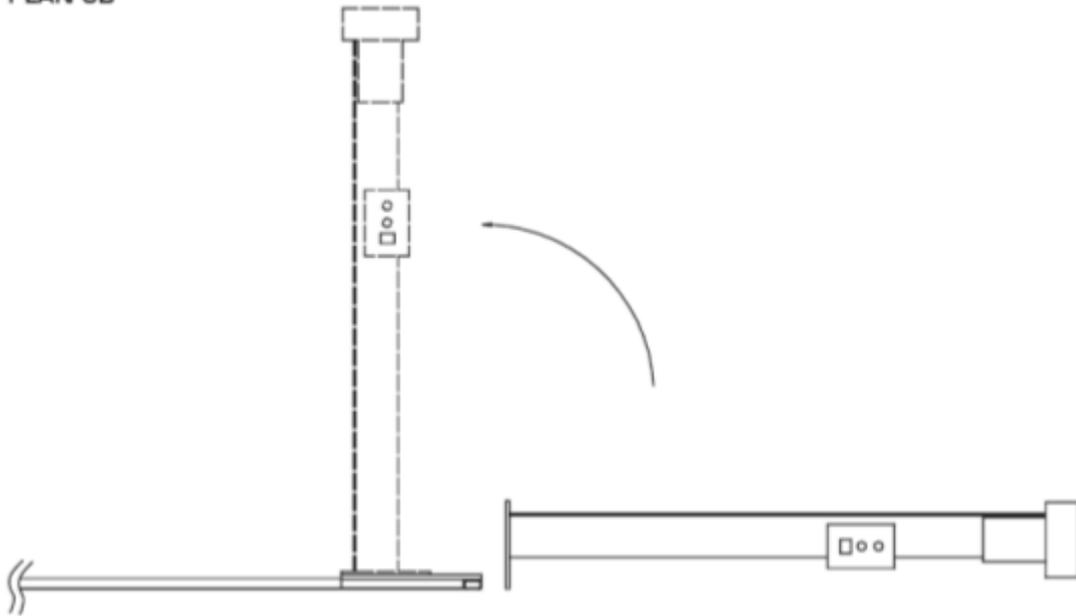
PLAN 10A



PLAN 6A



PLAN 6B



7.0 POSE DES CHEVILLES

1. Forer avec une mèche correspondant au diamètre de la cheville (mèche $\varnothing 16$) à 100 mm de profondeur.
2. Nettoyer le trou.
3. Pousser les chevilles dans le trou à l'aide de petits coups de marteau.
4. Serrer les boulons au moyen d'une clé dynamométrique étalonnée pour 7Kg/m (si on n'arrive pas à atteindre cette valeur, ce serait à cause du trou trop grand soit à cause du béton pas suffisamment épais).

En cas de doutes sur le type de sol ou d'emplacement sur le sol portant, consulter le service d'assistance technique de MAROLOTEST. Chaque cheville doit avoir une résistance à la traction axiale non inférieure à 500 Kgf.

PLAN 15

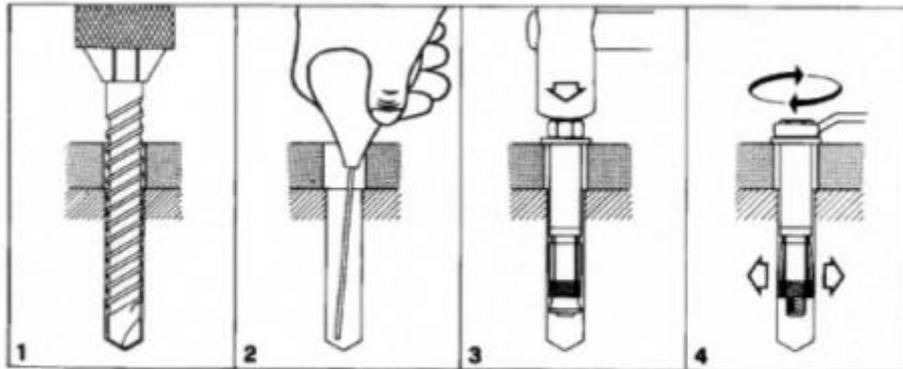


**Note : la fixation de l'élévateur
au sol est obligatoire.**

Il faut contrôler l'efficacité du serrage de toutes les chevilles après une dizaine de cycles à pleine charge. Il faut toutefois effectuer ce contrôle tous les trois mois.



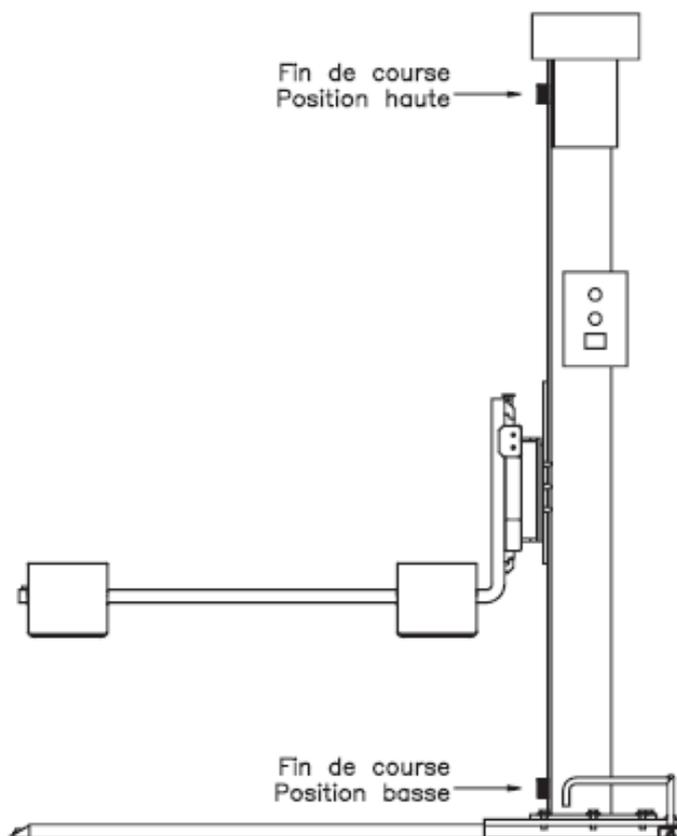
Tout dommage éventuel dérivant de l'inobservation des indications données ci-dessus ne pourra être de la responsabilité du fabricant. En plus, cette négligence pourrait entraîner la cessation prématurée de toute condition de garantie en vigueur sur l'appareil.



8.0 **CONTROLES DE FONCTIONNEMENT**

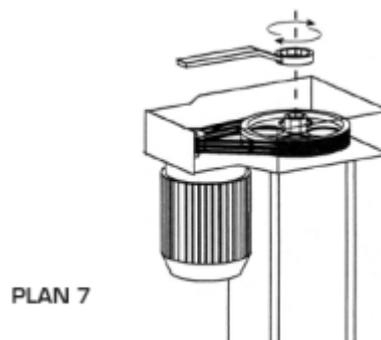
Faire descendre le chariot en appuyant sur le poussoir de descente et veiller à ce que la fin de course de descente (PLAN 14) fasse arrêter les fourches à une distance d'environ 5 à 10 mm du sol. Sinon ajuster avec la butée de fin de course située derrière le tablier. Faire monter le chariot au niveau d'élévation maximum et vérifier que le fin-de-course de montée entre en action (PLAN 2B - chapitre 5 et plan 15 A - chapitre 9). Sinon ajuster avec la butée de fin de course située derrière le tablier.

PLAN 14



8.1 **DESCENTE DE SECOURS**

S'il y a un problème électrique, il est possible de faire descendre manuellement l'élèveateur en tournant en sens inverse l'écrou à l'intérieur du carter supérieur de la colonne à moteur avec une clé hexagonale CH 45 (PLAN7)



9.0 **CONNEXIONS ELECTRIQUES**

Connecter le fil de ligne aux bornes L1-L2-L3 de la boîte à bornes (1) PLAN 11 située sur le boîtier électrique.

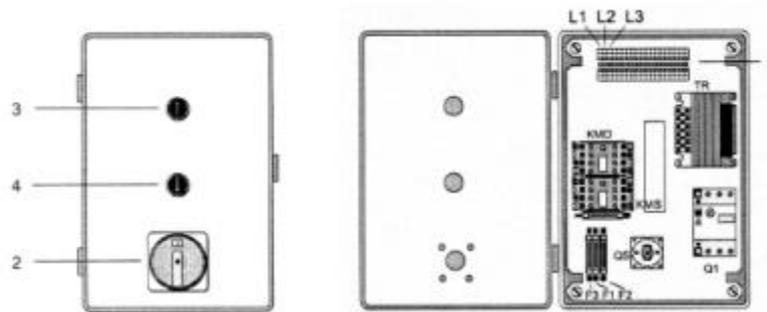
Utiliser un câble à la section minimum égale à 4 mm² à 3 pôles + terre.

Veiller à ce que la tension assume la valeur demandée pour le fonctionnement de l'appareil (400 volts 50Hz)



TOUTE MOINDRE INTERVENTION SUR L'INSTALLATION ELECTRIQUE DEMANDE LA PRESENCE D'OUVRIERS QUALIFIES.

BOITIER
ELECTRIQUE
PLAN 11



- Appliquer la tension par l'intermédiaire de l'alimentation de ligne.
- Mettre l'interrupteur général (2), situé sur le tableau de commande, à 1.
- Appuyer brièvement sur le bouton de montée (3) et s'assurer que le mouvement du chariot porte-fourche se passe effectivement en montée.
- Au cas où, au lieu de monter, ils descendraient, couper l'alimentation en tension et inverser les deux phases du câble d'alimentation dans la boîte à bornes du tableau électrique.

NE PAS INVERSER LES FILS DU MOTEUR, CAR CETTE OPERATION POURRAIT DEPHASER LES FONCTIONS DES MICROS DE FIN-DE-COURSE.

- Recontrôler que, en activant le poussoir de montée (3), le chariot porte-fourche se lève. Par contre, le poussoir de descente (4) entraînera la descente de ce même chariot. Effectuer un essai de continuité électrique après avoir correctement branché l'installation.



IL FAUT PROTEGER L'ALIMENTATION AU MOYEN D'UN INTERRUPTEUR DIFFERENTIEL DE SURETE. TOUT BRANCHEMENT DIRECT AVEC UN RESEAU DE LIGNE EST RIGOREUSEMENT INTERDIT.

10.0 DISPOSITIFS DE SECURITE

1. Le système d'exploitation est du type à "opérateur-présent", cela signifie que les commandes de mouvement sont immédiatement interrompues lorsqu'on relâche les poussoirs de commande.
2. L'interrupteur général, jaune et rouge en couleur, agit également en guise d'interrupteur d'urgence.
3. Un dispositif mécanique est appliqué sur le contrôle de l'usure de l'écrou portant. Une usure excessive, ou toute rupture de l'écrou entraîne le blocage du mouvement de la vis. Dans ce cas-là, il faut remplacer les deux écrous.
4. Un garde-fou est fixé sur le tube arrière et assure la protection des pieds.
5. Un dispositif de sécurité automatique est fixé sur les supports de roues afin d'éviter la chute éventuelle du véhicule.

6. Il est strictement interdit de démonter les éléments de sécurité suivants :

- Garde-fou (rep 57, vue éclatée 16.1)
- Plaques de butée de fourche (rep 45, vue éclatée 16.1)
- Rampes de support (rep 49, vue éclatée 16.1)

11.0 ENTRETIEN COURANT MAINTENANCE



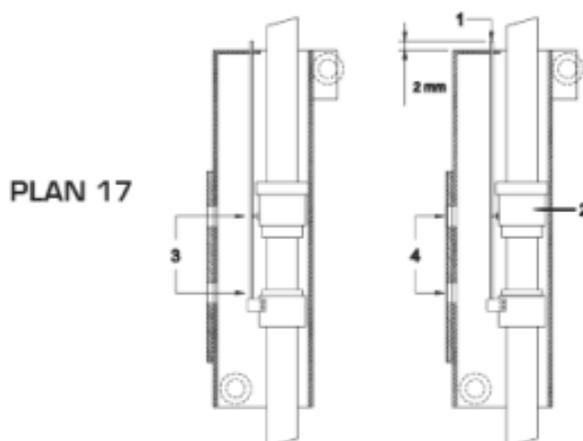
Les opérations de ce paragraphe sont les seules qui peuvent être effectuées par l'opérateur ou une personne autorisée par celui-ci. Toute autre opération n'étant pas mentionnée ici est à considérer de type extraordinaire, et sera à effectuer par des ouvriers qualifiés ou par le fabricant.

POUR GARANTIR L'EFFICACITE DE L'APPAREIL ET POUR LUI ASSURER UN FONCTIONNEMENT CORRECT, IL EST INDISPENSABLE DE SE TENIR AUX INSTRUCTIONS DU FABRICANT, POUR EFFECTUER LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN COURANT.



LES OPERATIONS DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN COURANT DOIVENT ÊTRE EFFECTUEES PAR LE PERSONNEL AUTORISE EN CONFORMITE AVEC LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT QUE L'ON DONNE CI-DESSOUS.

- Une fois par mois, démonter les carters situés sur les colonnes et injecter de la graisse à paliers dans les graisseurs situés dans les brides (PLAN 17) de la colonne motrice et de la colonne guidée.
- Contrôler mensuellement, à travers l'espace libre entre le lardon et la colonne, l'indicateur d'usure de l'écrou.
- Quand la tige de référence (1 PLAN 17) est à plus de 2mm en saillie de la limite supérieure du chariot, c'est le moment de remplacer les deux écrous.
- Si on continue à utiliser l'élévateur même quand l'usure de l'écrou a dépassé la limite indiquée, on arrive à l'usure totale, ce qui entraîne le dispositif de sûreté "usure écrou", qui ne permet plus d'utiliser l'élévateur si l'écrou portant n'est pas d'abord remplacé (2) PLAN 18.
- Graisser mensuellement les deux écrous à l'aide des graisseurs à cet effet (3 PLAN 17). Pour faire cela, arrêter le chariot quand les deux trous (4 PLAN 17) correspondent aux deux trous sur le lardon de protection, de manière à pouvoir accéder aux graisseurs des écrous.
- Vérifier, tous les 4-5 mois, l'efficacité du serrage au sol de la plate-forme ou des plaques de base, en contrôlant le couple de serrage des boulons contenant les chevilles (étalonnage : 7Kg/m).
- Veiller à ce que les roues et les coulisseaux des roues de la colonne soient toujours graissés et propres.



12.0

TABLEAU DE DEPANNAGE

INCONVENIENTS :	CAUSES POSSIBLES :	REMEDES :
L'appareil ne marche pas.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Interrupteur général à "0". 2. Fusibles interrupteur général interrompus ou fusibles du transformateur claqués. 3. Panne de l'installation électrique. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre l'interrupteur à 1. 2. Remplacer les fusibles. En présence d'autres problèmes, contacter le service d'assistance technique de MAROLOTEST 3. Contacter le service d'assistance technique de votre installateur.
L'élévateur ne soulève plus le véhicule jusqu'à fond de course.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Courroies de transmission du mouvement détendues. 2. Ligne d'alimentation électrique au voltage insuffisant. 3. Section du câble d'alimentation trop petite. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Au moyen des vis sur l'étrier portemoteur, tendre les courroies de transmission jusqu'à éliminer tout glissement. 2. Faire contrôler la tension de la ligne d'alimentation et le voltage en entrée par un technicien qualifié. 3. Appeler un technicien qualifié pour adapter la section des câbles (ainsi qu'indiqué au chapitre "connexions électriques).
Trop de bruit pendant le mouvement des chariots, vibration excessive de la colonne.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Écrous et rouleaux des chariots sans graisse. 2. Usure excessive de l'écrou portant. 3. Rouleaux des chariots usés. 4. Impureté ou saleté sur les coulisseaux des rouleaux. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Effectuer l'entretien comme indiqué au chapitre 11.0. 2. Contrôler sur la tige de référence l'état d'usure de l'écrou ; si excessive, remplacer l'écrou. 3. Contrôler que les rouleaux du chariot ne présentent pas de surfaces aplaties et tournent correctement. 4. Enlever le lardon antérieur de protection et bien nettoyer les coulisseaux. Graisser avant de refermer.
Vibration excessive de la colonne sans charge.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Élévateur positionné sur une surface irrégulière 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Corriger la planéité du sol.

13.0 UTILISATION



L'élévateur ne doit être utilisé que par le personnel autorisé. Toujours se rappeler que toute utilisation de l'appareil par une personne ignorante des procédés spécifiés dans ce manuel présente un certain danger.

- Travailler au-dessous du véhicule seulement après avoir mis l'interrupteur général à "O".
- Avant la descente, s'assurer que la zone au-dessous du véhicule ne présente pas d'objets ou obstacles à la descente.
- Pour tout besoin d'assistance s'adresser à MAROLOTEST et exiger l'utilisation de pièces d'origine.
- La liste des pièces de rechange est jointe au présent manuel d'instructions.



Ne pas utiliser l'élévateur et ne pas insister sur les poussoirs d'entraînement, au cas où la barre de contrôle d'usure de l'écran (1 PLAN 17) indiquerait l'usure excessive de l'écrou, et au cas où la montée s'arrêterait à 1mètre du sol environ.

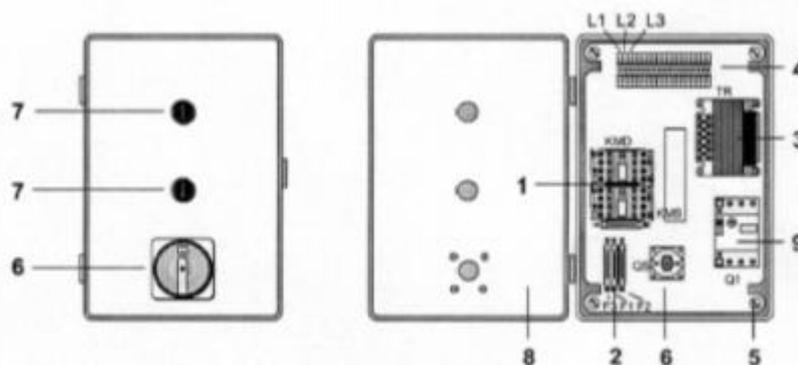


Toute opération d'entretien extraordinaire et de réparation doit être effectuée par des ouvriers spécialisés expressément formés.



14.0 COMPOSANTS DU BOITIERS ELECTRIQUE

PLAN 19



TOUTE MOINDRE INTERVENTION SUR L'INSTALLATION ELECTRIQUE DEMANDE L'ACTION D'OUVRIERS QUALIFIES

1. Télerrupteur KMD - KMS
2. Fusibles F1 - F2 - F3
3. Transformateur TR
4. Boîte à bornes
5. Vis 6x10
6. Interrupteur général QS
7. Poussoirs SBS - SBD
8. Boîtier
9. Int. thermomagnétique Q1



Toute opération d'entretien extraordinaire et de réparation doit être effectuée par des ouvriers spécialisés expressément formés.



16.0

LISTE DES COMPOSANTS

1	Carter du moteur	39	Traverse
2	Écrou	40	Vis tête H 16 x 30 cl 12.9 (x6)
3	Rondelle	41	Rondelle zinguée Ø 16 mm int. (x6)
4	Poulie de vis	42	Fourche (x2)
5	Palier	43	Doigt d'indexage (x2)
6	Palier résistant aux poussées	45	Plaque de butée de fourche (x2)
7	Base pour carter	46	Vis tête CHC 6 x 20 mm (x4)
8	Plaque	47	Rondelle zinguée Ø 6 mm int. (x4)
9	Fin-de-course de montée	48	Vis tête CHC 12 x 25 mm (x2)
10	Vis	49	Rampe de support de roue (x4)
11	Bague "Seeger"	50	Support de roue (x4)
12	Rouleau de guidage	51	Vis tête H 10 x 35 mm (x8)
13	Chariot porte-tablier	52	Rondelle Ø 10 mm int. (x8)
14	Patin en Nylon	53	Ecrou frein M10 (x8)
15	Écrou portant	54	Châssis inférieur
16	Sécurité d'usure d'écrou	55	Goujon FBN 16/10 (x4)
17	Tige filetée	56	Tube inférieur
18	Écrou de sûreté	57	Garde-fou
19	Vis motrice	58	Goujon FBN 16/50 (x2)
20	Palier	59	Vis tête CHC 16 x 50 mm cl 12.9 (x11)
21	Colonne motrice	60	Rondelle zinguée Ø 16 mm int. (x11)
22	Vis	61	Vis tête CHC 6 x 20 mm (x4)
23	Graisseurs	62	Rondelle zinguée Ø 4 mm int. (x4)
24	Goupille	63	Butée haute + vis CHC 6 x 16 + rondelle zinguée Ø 6 int.
25	Courroies	64	Butée basse + vis CHC 6 x 16 + rondelle zinguée Ø 6 int.
26	Vis		
27	Clavette		
28	Poulie moteur		
29	Étrier		
30	Clavette		
31	Moteur		
32	Boltier électrique		
33	Tôle de protection		
34	Tige de contrôle d'usure		
35	Levier de tige de contrôle		
36	Vis		
37	Clavette		
38	Fin-de-course de descente		

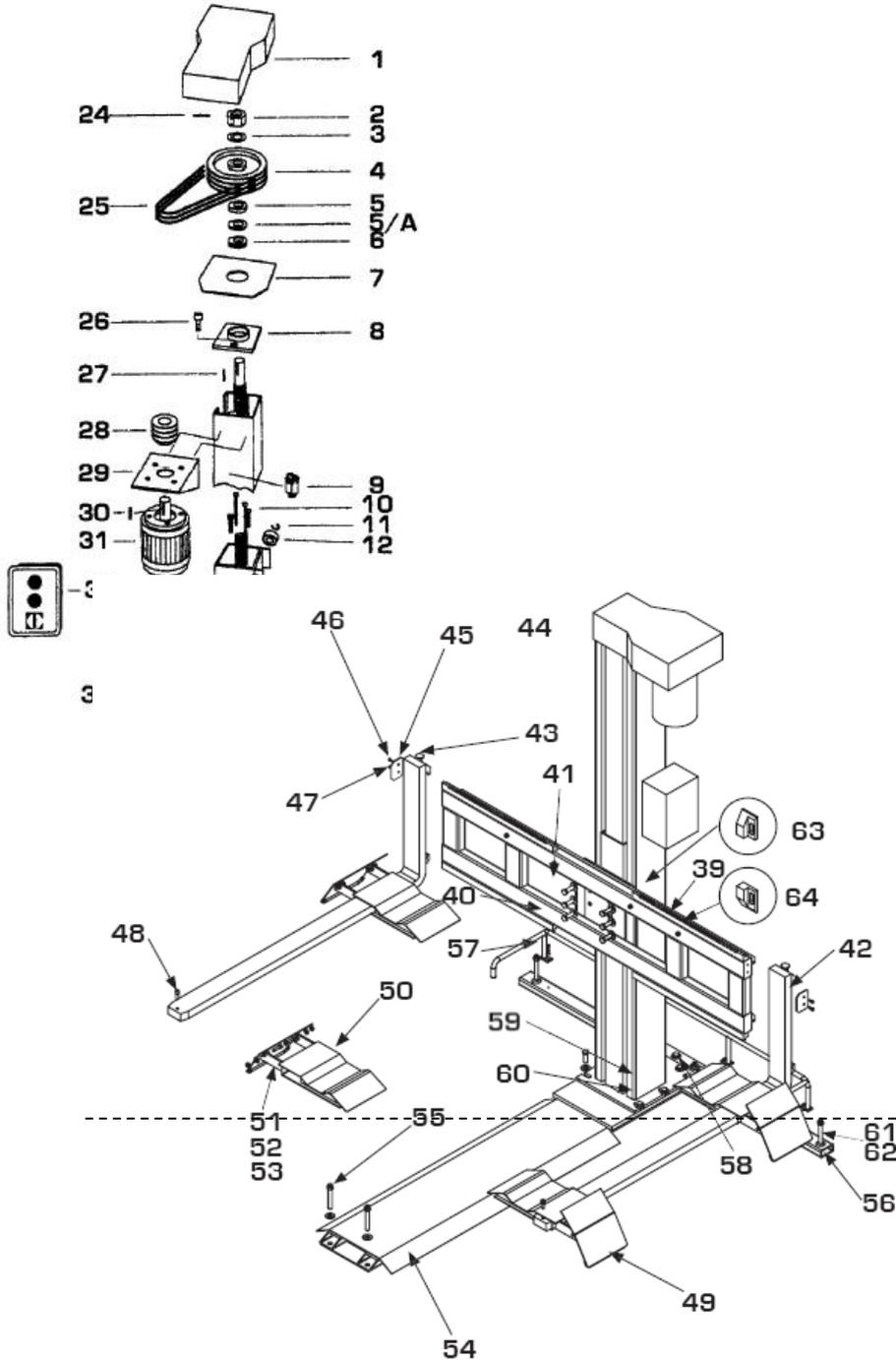


Toute opération d'entretien extraordinaire et de réparation doit être effectuée par des ouvriers spécialisés expressément formés.



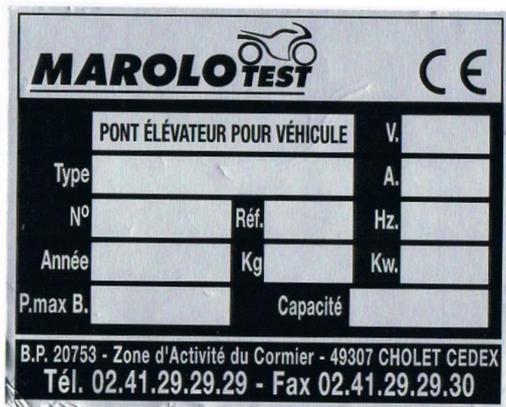
16.1 VUE ECLATEE

PLAN 21



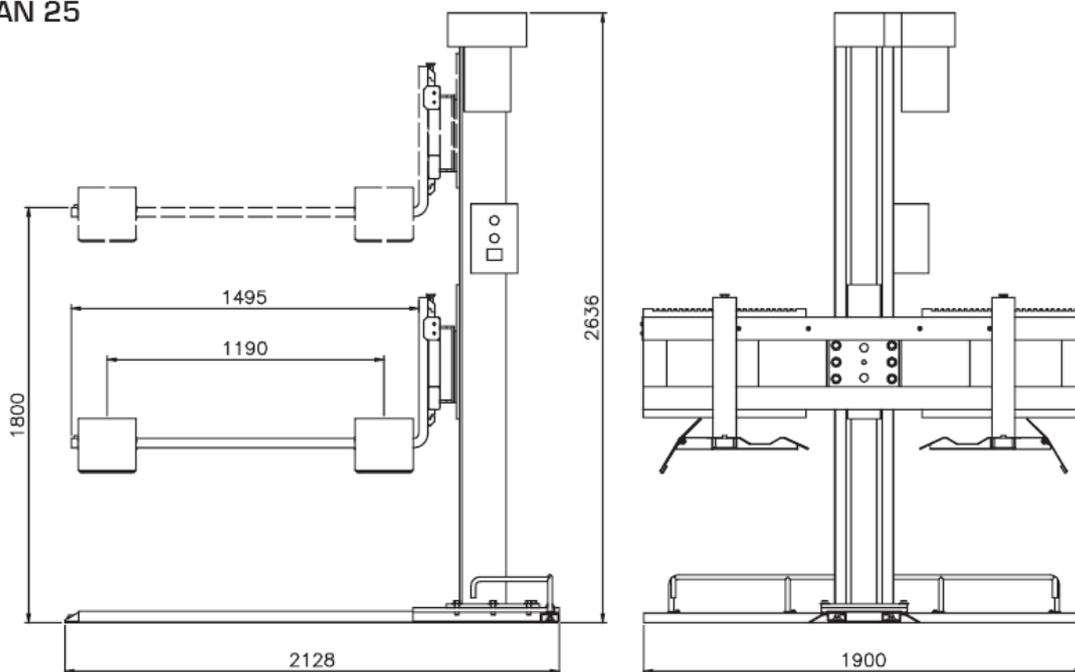
17.0
PLAQUETTE
D'IDENTIFICATION

PLAN 24



18.0 DONNEES TECHNIQUES

PLAN 25



ARTICLE	CAPACITE TONNES	PUISSANCE MOTEUR	TEMPS DE MONTEE	TEMPS DE DESCENTE	MOTEUR TRIPHASE	POIDS EN KG
MAROLOLEV 1200	1,2	2,0 KW	50 sec.	50 sec.	230/400	650

19.0 STOCKAGE ET REMISE EN SERVICE

En cas de stockage prolongé de la colonne, il faut débrancher les sources d'alimentation, protéger les parties qui pourraient être endommagées par les dépôts de poussières (vis, écrous et organes de transmission en général).

Lors de la remise en service, nettoyer et graisser, avec de la nouvelle graisse, les coulisseaux et les rouleaux des chariots.

Contrôler l'état d'usure de la courroie de transmissions du mouvement moteur-vis.

Nettoyer et graisser les points indiqués au chapitre dédié à l'entretien.

Vérifier le fonctionnement des butées basse et haute.

20.0

MISE AU REBUT

En cas d'abandon de cet appareil, il est recommandé de le rendre inopérant en enlevant la graisse des points concernés, et éliminer tout dépôt caché.

En cas de mise au rebut, l'appareil doit être traité comme les déchets spéciaux ; il faut donc le démonter en parties homogènes, ces pièces étant à écouler en conformité avec les normes locales en vigueur.

21.0

ESSAIS D'USINE

L'élévateur dont il est question ici a été monté et mis en fonction par le fabricant dans sa propre usine. Les composants listés ci-dessous ont été essayés, les essais portant principalement sur les dispositifs de sécurité et les parties en mouvement.

1. Chaque fourche est testée unitairement en charge à l'usine.
2. Contrôle de roulement du chariot dans les coulisseaux de la colonne.
3. Essai fonctionnel du fin-de-course de montée.
4. Essai fonctionnel du fin-de-course de descente.
5. Essai fonctionnel du dispositif de contrôle d'usure de l'écrou.
6. Étalonnage de l'interrupteur thermomagnétique en fonction de la puissance du moteur.

22.0

EPREUVES REGLEMENTAIRES OBLIGATOIRES

- Il est obligatoire de réaliser les épreuves réglementaires par un organisme officiel après installation (aptitude à l'emploi).
- Ces épreuves sont à la charge de l'utilisateur.

23.0

RAPPORT D'INSTALLATION

A compléter par l'installateur

OPERATION DE CONTRÔLE

Art. MAROLOLEV 1200 _ réf. 700426

N° de série :

VERIFICATION DES COMMANDES ELECTRIQUES INTERRUPTEUR GENERAL - 1 POUSSOIR DE MONTEE - 2 POUSSOIR DE DESCENTE - 3	
VERIFICATION DU MOUVEMENT DU CHARIOT RAPPORTÉ AUX POUSSOIRS D'ENTRAÎNEMENT.	
CONTROLE DE FONCTIONNEMENT FIN-DE-COURSE DE MONTÉE	
CONTROLE DE FONCTIONNEMENT FIN-DE-COURSE DE DESCENTE	
CONTROLE DE FONCTIONNEMENT CONTACTEUR DE CHAÎNE	
VERIFICATION DU SERRAGE DES CHEVILLES DE FIXATION DE LA PLATE-FORME ET DE L'UNIFORMITE D'APPUI AU SOL.	
CONTROLE DE L'EMPLACEMENT CORRECT DES ETIQUETTES ADHESIVES ET DE LA PROTECTION GARDE-FOU (COMME INDIQUE DANS LE MANUEL D'INSTRUCTIONS).	
CONTROLE DE LA PRESENCE DE LA GRAISSE DE LUBRIFICATION SUR LES VIS PORTANTES, DANS LES COULISSEAUX DES ROULEAUX ET SUR LA PARTIE SUPÉRIEURE DU TABLIER.	

NOTE :

Signature de l'installateur

Date d'installation



Déclaration de conformité

Nous soussignés,

MAROLOTEST S.A.S.
Parc d'activités du Cormier
B.P. 20753
49307 CHOLET Cedex
FRANCE

déclarons sous notre responsabilité que le matériel ci-après :

DESIGNATION : ELEVATEUR MAROLOLEV
TYPE : 1200 LV
N° DE SERIE :

auquel la déclaration se réfère est conforme
à la directive machines 2006/42/CE
et aux normes suivantes : EN 292-1/2 et EN 1493

Fait à Cholet
le 20 mars 2023

MAROLOTEST S.A.S.
Raphaël GIRARD
P.D.G.